

DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÉCHES)

L'Agrégation de Médecine

Journée calme

Sur les trois candidats qui devaient être en loge aujourd'hui MM. Dumont, Dumaz et Lemière, deux seulement se sont présentés. MM. Dumaz et Lemière. Ils ont été immédiatement conduits dans les salles spéciales où leur école soumettait la surveillance d'un inspecteur.

Le soutien et les discours galeries de la Faculté sont partis de nombreux organes et de grands républiques mais tous sont déçus.

M. Dumaz et Lemière ont pu traiter leurs questions devant le jury sans être une seule fois interrompu.

Vers 6 heures, les étudiants ont abandonné la Faculté et aucun incident ne s'est produit.

A 7 heures et demie, la lecture des deux candidats ayant pris fin, les forces de police ont regagné leurs corps respectifs.

Manifestant condamné

Devant la 9^e Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine présidée par M. Pacion, ont été jugés à l'ouverture les manifestants de l'École de Médecine.

Le manifestant, traité comme un officier de la paix, a été condamné à cinq mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Ensuite, le manifestant, qui était également accusé de violence aux agents, est condamné à 30 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

A propos de l'élection d'Alais

Manifestation interdite

Alais, 26 mai.

L'agence Fournier publie la dépêche suivante :

La manifestation prévue par les groupes radicaux-socialistes et socialistes unitaires pour protester contre la proclamation de l'élection de M. Devaux, socialiste indépendant, n'a pas été dénoncée à Nîmes, des mesures d'ordre ayant été prises pour l'empêcher.

On redoutait en effet des incidents violents.

Les groupes radicaux-socialistes et socialistes unitaires ont dénoncé l'élection d'Alais au moment où plusieurs autres candidats étaient également candidats.

Le manifestant, qui était également accusé de violence aux agents, est condamné à 30 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Les assassins de M^{me} Gouin

Grévy condamné à mort ; Michel à 20 ans de travaux forcés

Paris, 26 mai.

Cette troisième audience a vu la fin des dépositions des témoins, le réquisitoire, les plaidoiries et le jugement.

Le juge a déclaré : « Si l'avocat avait intenté une forme de plainte, dénonciation de l'élection d'Alais, il aurait été condamné à 200 francs d'amende parce qu'il pretendait que cette élection a été frauduleuse. Il doit dénoncer l'élection d'un sous-ministre. On peut estimer éprouvable l'avocat du sous-ministre au moins longtemps de six mois. Il semble à ce moment-là peu près évident.

« Les personnes accusées sont toutes frappées de l'interdiction de exercer leur profession dans le Pas-de-Calais.

« Un quelqu'un marié, une barque de passage fut mise à la mer et son équipage se dirigea en toute hâte vers le seuil marin.

« Le bateau, placé en avant de l'embarcation lancée, un filet armé d'un crochot dans la direction du seuil marin.

« Le sous-marin fut durant quelques instants en embuscade, et malencontreusement du seuil marin et s'efforça d'attirer l'attention de son équipage.

Il apparaît néanmoins que le commandant du sous-marin s'efforça de ramener le bateau à la surface. On voit alors parfois se soulever pour s'enfoncer ensuite à nouveau.

Souvent le bateau venait à profondément au seuil marin qui, jusqu'à présent, avec la surface de l'eau un angle de 25 degrés, s'enfonçait comme une pierre.

Il fut visible à la surface pendant près de 25 minutes, à tel point qu'il fut possible d'apercevoir l'avant du sous-ministre à l'œil nu. Il fut dénoncé à la police.

Le tableau de sauvetage s'écartera juste à temps pour être par la suite dans le tourbillon qui emporta le sous-ministre au moment où il coulait à fond.

Il roulait le paquebot qui rentra au port en passant tout proche de l'endroit où le sous-ministre avait disparu, ne laissant d'autre trace qu'une large traînée d'haleine.

Les passagers étaient d'autant plus étonnés qu'ils n'avaient rien vu venir de l'endroit où le sous-ministre sortit à bord.

L'opinion générale à bord du paquebot est que le sous-ministre remonta à la surface aussi au moment où arriva le « Pas-de-Calais », car jusqu'à l'instant où c'est pratiquement visible à l'avant du paquebot.

Deux destroyers anglais arrivent de Douvres

London, 26 mai.

Deux destroyers anglais partis de Douvres sont arrivés devant le siège du ministère de l'Intérieur, où l'ordre a été donné de faire descendre les secours envoyés de Dunkerque.

Le paquebot « Pas-de-Calais » dont l'œuvre a été sérieusement avarie, est rentré en caboteur.

Avant la rentrée des Chambres

Prochaine réunion du groupe radical-socialiste

Paris, 26 mai.

On nous communique la lettre suivante, qui a été adressée aux membres du groupe radical-socialiste :

« Mon cher Collège,

« Le groupe radical-socialiste dont vous faites partie se réunira mardi prochain, 31 mai, à 2 heures. Nous vous prions instantanément d'assister à cette réunion dans laquelle seront examinées les questions qui nous posent au début de la législature.

« A Agenda, etc.

« A Signé : Maurice BERTAUX, Mme, Fernand ROBERT.

P.-B. — Nous vous prions de bien vouloir nous adresser d'officier à la Chambre, une enveloppe, à nos deux noms, la date de votre arrivée à Paris, et vos intentions de venir s'inscrire avec nous pour que nous puissions les convoyer au début de la législature.

L'élection de bureau

Tous les départs viennent de rentrer de la présidence de la Chambre, la convention suivante :

« Le président de la Chambre à l'ouverture de la séance qui aura lieu le mercredi 1^{er} juillet, à 2 heures.

« Ordre du jour : installation du bureau provisoire ; élections des deux vice-présidents provisoires ; élection du conseil d'administration ; élection du directeur général, etc.

« M. Briquet, seul candidat à la présidence

Il se confirme que M. René Briquet sera seul candidat à la présidence de la Chambre, et que les deux vice-présidents, M. Bertrand et M. Dubois, se représenteront. Ce sont eux qui seront, sans doute, élus vice-présidents provisoires. Pour les deux autres sièges de vice-président, M. Chauvel ne se représente pas, et M. Dubois n'est pas éligible, divers noms sont mis en avant, notamment ceux de M. Cruppi, Pachet et J.-C. Dupré.

D'autre part, un autre qui a certain nombre de députés qui désirent être candidat à M. Klotz, qui appartient au groupe radical-socialiste et qui fut, dans la précédente législature, le président de la commission des déviances.

Nouvelles Régionales

Enfant brûlé vive à Libourne

Pour aider l'enfant qui brûla très fort dimanche dernier, Mme Gérard avait lancé un petit appel.

Les amis de l'enfant, ainsi que les amis de la ville, ont répondu à l'appel.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de l'appel a été de 100 francs.

Le résultat de